

**Volet B****Copie à publier aux annexes au Moniteur belge
après dépôt de l'acte au greffe*****17004696***

TRIBUNAL DE COMMERCE

27 DEC. 2016

DU BRABANT WALLON

Greffe

N° d'entreprise : **0433203087****Dénomination**(en entier) : **Résidence Bois de la Pierre**

(en abrégé) :

Forme juridique : **sa**Adresse complète du siège : **Venelle du Bois de la Pierre 20 à 1300 Wavre****Objet de l'acte : démission et nomination administrateurs**

Procès verbal de l'Assemblée Générale extra-ordinaire du 01/02/2016

L'assemblée Générale extraordinaire s'est réunie ce jour le 01 février 2016, au siège social, sous la présidence de Francis Carlhian.

Tous les actionnaires sont présents ou représentés.

Ordre du jour:

1/ Démission et nomination d'administrateur

Résolution:

L'assemblée décide à l'unanimité d'accepter la démission de Monsieur Sébastien Carlhian. Celle-ci prend effet le 31 janvier 2016.

L'assemblée décide à l'unanimité de nommer dans la fonction d'administrateur délégué à partir du 01 février 2016:

La sprl SCARLHIAN (n° entreprise 0848.988.891) représentée par Monsieur Carlhian Sébastien, né le 04/06/1980 (numéro national 80.06.04-283-58), pour une durée de 4 années.

Francis Carlhian
Administrateur

Bijlagen bij het Belgisch Staatsblad - 09/01/2017 - Annexes du Moniteur belge

Mentionner sur la dernière page du Volet B : **Au recto** : Nom et qualité du notaire instrumentant ou de la personne ou des personnes ayant pouvoir de représenter la personne morale à l'égard des tiers
Au verso : Nom et signature (pas applicable aux actes de type « Mention »).